

mention **ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ**

Mention co-accréditée avec l'Université de Franche-Comté

option **Accès Santé**



■■■ OBJECTIFS

- Donner les compétences professionnelles dans le cadre de l'intervention par les APA auprès des publics à besoins spécifiques.
- Développer des connaissances scientifiques, techniques et pratiques dans le domaine de la prévention, de l'éducation et du maintien de la santé.

■■■ POUR RÉUSSIR

Attendus

- Compétences **scientifiques pluridisciplinaires** (sciences de la Vie, Sciences humaines et sociales).
- Compétences en **expression écrite**.
- Compétences de **raisonnement logique**.
- Compétences **sportives**.
- **Exercice de responsabilités** collectives, associatives ou citoyennes.

Formation requise

Baccalauréat

Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou autres titres admis en dispense du baccalauréat.

Tutorat

Un **tutorat de rentrée** offre aux étudiant.es de première année l'information sur l'organisation des études, les modalités d'évaluation des enseignements, les structures et les moyens mis à leur disposition.

■■■ ET APRÈS...

Poursuites d'études

Il est possible de poursuivre ses études universitaires par un master Activité physique adaptée et santé.

Débouchés

Le titulaire de la licence APAS encadre des activités physiques ou sportives à destination de différents publics dans une perspective de prévention-santé ou de réadaptation ou d'intégration de personnes présentant l'altération d'une fonction physique ou psychique.

Cette licence délivre une carte professionnelle Jeunesse & Sport reconnue sur le marché du travail.

■■■ COMPÉTENCES ACQUISES

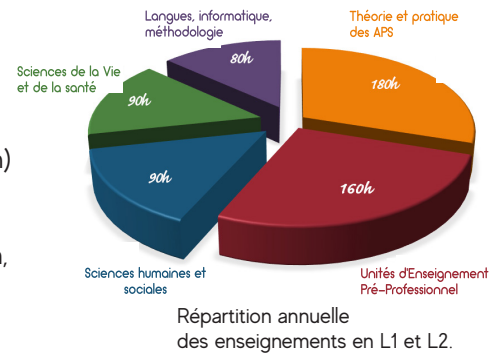
Le métier d'Enseignant.e en Activité Physique Adaptée (EAPA) s'organise autour de quatre grands types de compétences :

- Participer à la **conception d'un projet**
- Participer à son **pilotage**
- **Concevoir et organiser** des programmes d'intervention
- Les **conduire** et les évaluer.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

En L3 APAS :

- Culture technique, technologique et scientifique propre aux APAS
- Connaissance et maîtrise des éléments nécessaires au sein des champs scientifiques mobilisés (sciences de la Vie, sciences humaines et sociales, sciences de l'intervention)
- Connaissances techniques et anthropologiques dans le domaine des APA
- Pratiques des APA mobilisées dans le champ de la santé
- Connaissance d'une langue vivante, des statistiques, de la technologie de l'information, des multimédias...
- Méthodologie de l'expression écrite et orale
- Pré-professionnalisation dans les secteurs sanitaire, social et médico-social
- Connaissance et maîtrise des textes réglementaires et institutionnels régissant l'exercice des métiers concernés
- Éthique professionnelle, responsabilité et sécurité
- Éducation thérapeutique du patient



La licence 1 avec option accès santé (LAS) permet la poursuite d'études soit en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) en intégrant la deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM2), soit dans les métiers de la rééducation.



Dijon,
Le Creusot (L1 - L2)



Futurs titulaires du bac français
<http://lyceens.u-bourgogne.fr>
Titulaires d'un diplôme étranger
<http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux.html>



Droits de scolarité
170 € (2020-21)
Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC)
92 € (2020-21)



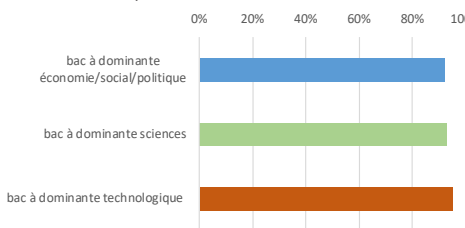
Pôle Formation et Vie
Universitaire
Maison de l'Université
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr

Priorité géographique

Les étudiant.es résidant dans la Nièvre ou en Saône et Loire doivent demander la L1 du Creusot.
En savoir plus sur le site <http://lyceens.u-bourgogne.fr>

STATISTIQUES

Pourcentage d'obtention de la licence selon la dominante du baccalauréat (calculé sur les présents aux examens)



Les résultats sont indiqués lorsque l'effectif des présents aux examens est supérieur à 7.

Domaine Sciences - Technologies - Santé

Accès à l'emploi des diplômé.es 2016 de master du domaine : 88 %

Toutes filières confondues

Poursuite d'études des licencié.es de l'uB en master à l'uB en 2016 : 57 %

Retrouvez tous les chiffres de réussite et d'insertion sur le site de l'Observatoire de l'Étudiant - uB <http://ode.u-bourgogne.fr>



Fiches filières

- Licence 1
- Licence 2
- Licence 3



25 à 30h de cours / semaine
et 20h de travail personnel.



Stage en L2 et L3.



L3 : 70 étudiant.es

CONTACTS



Faculté des Sciences du Sport
3 allée des Stades Universitaires
BP 27877 - 21078 Dijon Cedex
Scolarité L3
amandine.chirade@u-bourgogne.fr
03 80 39 67 08

Centre universitaire Condorcet
Le Creusot
L1 - L2
nathalie.saulnier@u-bourgogne.fr
03 85 77 00 77

Enseignante responsable L3 APAS
carine.michel@u-bourgogne.fr
03 80 39 90 06

"La filière STAPS n'est pas seulement axée sur les activités physiques et sportives, il faut prendre en compte le côté théorique qui compte les deux tiers de la moyenne. De nombreuses matières scientifiques sont au programme dès la première année et s'approfondissent au cours de la licence (biomécanique, neurologie, anatomie, physiologie...) accompagnées d'autres matières plus sociales telles que la psychologie et la sociologie. Il faut donc être polyvalent aussi bien théoriquement que sportivement. En troisième année APAS, nous créons et encadrons des séances auprès de personnes en situation de handicap pendant nos cours. De plus dès la deuxième année il est possible et recommandé de faire son stage obligatoire de 120 heures dans une association liée au public APAS, comme pour le stage en milieu scolaire. Nous avons aussi un stage en L3 de 105 heures à effectuer dans un établissement de santé qui est une grande partie de notre formation.

Il faut savoir que nous prenons en main un public spécifique, avec des pathologies, des handicaps... ce n'est pas seulement les encadrer c'est améliorer leur quotidien voir même leur espérance de vie. Être en APAS c'est une vocation."

Maude et Paul, étudiants en L3 APAS